



SOCIÉTÉ NATIONALE DE LA CROIX-ROUGE HAÏTIENNE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Pour la sélection d'un consultant devant rédiger le Plan Stratégique de la Société Nationale de la Croix-Rouge Haïtienne pour la période 2016-2020

Introduction

La production du plan stratégique 2016- 2020 de la Société Nationale de la Croix Rouge Haïtienne constitue l'objet de cet appel à proposition. Les lignes suivantes décrivent l'organisme demandeur, le mandat du consultant recherché, les modalités ainsi que les exigences à respecter par le consultant soumissionnaire dans la préparation de la proposition.

Contexte

La Société Nationale de Croix-Rouge Haïtienne est une organisation humanitaire sans but lucratif, membre de la Fédération Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge dont la mission est de venir en aide aux populations les vulnérables et à soulager leurs souffrances, particulièrement dans les moments de calamités provoquées par les catastrophes et les crises.

La Croix-Rouge Haïtienne élabore et met en place régulièrement un plan stratégique qui reflète la volonté de la Société Nationale de recentrer son action et de renforcer sa capacité de réponse. Ce plan permet également à l'institution de jouer son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics comme stipulé dans son mandat et dans le respect des Principe et Valeurs qui régissent le Mouvement Croix Rouge en référence aux Conventions de Genève de 1949 et de leurs Protocoles Additionnels.

Juste avant le séisme du 12 janvier 2010, l'Assemblée Générale de la Croix-Rouge Haïtienne avait approuvé un plan d'action pour la période 2010-2011. Compte tenu des changements qui ont suivi le séisme, il a fallu revoir ce plan pour en faire une stratégie organisationnelle sur cinq ans centrée sur la réduction des risques, appelée à devenir le cadre de toutes les activités de la Société Nationale. À cet égard, la CRH a défini les principaux domaines où elle doit renforcer ses capacités de manière durable sur le long terme. Cette stratégie est fondée sur les priorités de la Stratégie 2020 et sur le Plan interaméricain 2007-2011 et répond aux réalités de notre contexte. En renforçant sa capacité de gestion des catastrophes et d'élaboration de programmes sanitaires, et en continuant d'améliorer le service national de transfusion sanguine qu'elle est chargée d'assurer, la CRH apporte une contribution durable à la réduction de la vulnérabilité d'Haïti. Cet effort vise aussi le renforcement des branches régionales et locales. Ce dernier plan stratégique de la CRH arrive à terme à la fin du mois de décembre 2015

Afin d'élaborer un nouveau plan pour la période 2016-2020, le Secrétariat de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge appui la CRH à la réalisation de cet exercice. Pour faciliter le processus, des travaux de réflexion ont démarré au mois de juin 2015 avec la participation des membres du staff de la Société Nationale, des membres de la gouvernance centrale et régionale, des partenaires du Mouvement. Le draft du document issu de cette réflexion, servira de référence au travail de finalisation.

A ce stade, la Croix-Rouge Haïtienne requiert les services d'un Consultant ou d'une firme de Consultation pour finaliser – rédiger- éditer et publier ce plan stratégique qui devra guider les interventions de la Société Nationale durant les cinq (5) prochaines années.

.Objectifs

La planification stratégique a pour objectif principal l'élaboration d'une feuille de route identifiant les interventions que la Société Nationale veut entreprendre au cours des cinq prochaines années en fonction de sa Vision, de sa Mission, des Valeurs et Principes du Mouvement Croix Rouge.

Le document de planification doit permettre à la Société Nationale de :

- Concevoir et mettre en œuvre son plan d'affaires en vue de l'autonomie financière de l'institution
- De mieux organiser les services de prévention et de gestion de secours d'urgence en faveur des victimes de désastres de quelque nature que ce soit.
- D'effectuer une gestion plus rationnelle du capital humain nécessaire à la réalisation des interventions instruire et affecter le personnel nécessaire à l'accomplissement de son mandat
Continuer et de renforcer la promotion, la reconnaissance et la rétention des volontaires.
- Promouvoir les Principes Fondamentaux de la Croix-Rouge et du Droit International Humanitaire (DIH) au sein de la population, notamment parmi les jeunes de moins de 20 ans; les idéaux de paix, de respect et de compréhension mutuelle entre tous les hommes et tous les peuples.
- œuvrer et collaborer avec les pouvoirs publics au respect du Droit International Humanitaire (DIH) et assurer la protection de l'emblème de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Cristal Rouge.
- Atteindre l'autosuffisance de sa propre soutenabilité à partir de la mise en œuvre de son plan d'affaires

.

Méthodologie

La nature du travail à effectuer par le consultant inclut principalement les éléments suivants :

- **Consultation du draft du document issu de la réflexion du comité** de pilotage
- **Réunions avec les parties prenantes:**
- **Document de planification:** Elaboration d'une première version de la planification stratégique pour soumission et présentation au bureau du Président de la Société Nationale de la Croix Rouge Haïtienne
- **Elaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation et d'apprentissage.**
- **Adoption :** dernières corrections et adoption de la version finale de la planification par le Comité de Direction

Le consultant devra :

- collaborer tout au long de la démarche avec le comité de pilotage à travers le coordonnateur du comité.
- réunir avec les consultants du plan d'affaire
- rencontrer les partenaires du Mouvement (le Comité International de la Croix-Rouge – la Fédération – les Sociétés Nationales Participantes)
- Consulter les membres des Comités Régionaux
- Consulter les membres du Comité de Direction

Documents à consulter

- Lignes directrices sur la planification stratégique à l'intention des Sociétés nationales
- Stratégie 2020
- Plan Interaméricain 2015-2018
- Plan d'affaire de la Société Nationale

Contenu des propositions

1. Les propositions devront être présentées de la façon suivante :
2. La page de couverture
3. La table des matières
4. La compréhension du mandat
5. Le profil du consultant ou de la firme et des personnes qui seront affectées à la réalisation du travail
6. L'expérience de la firme dans le domaine relié au mandat de l'appel d'offres
7. La méthodologie
8. Un échéancier avec les principales tâches à accomplir selon ce qui est présenté dans l'appel à proposition
9. Le budget de la consultation
10. Trois références de clients pour lesquels un travail semblable a été effectué par le consultant ou la firme

Échéancier d'exécution

Le projet s'effectuera selon les étapes et l'échéancier suivants :

Étape	Échéancier
1. Lancement de l'appel d'offres	30 Décembre 2015
2. Date limite du dépôt des propositions	6 Janvier 2016
3. Analyse des propositions	Semaine du 6 Janvier 2016

4. Choix de la firme ou du consultant	Semaine du 6 Janvier 2016
5. Début du projet	11 Janvier 2016
6. Fin du projet	29 janvier 2016

1- Eligibilité / Admissibilité

a) Nationalité

Un consultant réputé avoir la nationalité d'un pays donné s'il en est ressortissant ou s'il y est constitué en société fondée et enregistrée dans ce pays, et fonctionnant conformément aux dispositions légales de ce pays, comme attesté par ces statuts ou ses documents de constitution et d'enregistrement.

b) Exclusion par l'employeur

Un consultant déclaré non admissible par le Comité d'ouverture des plis à la date de soumission de la candidature ou ultérieurement, sera exclus.

2- Antécédent en matière de non-exécution des marches

- a) Pas de non-exécution d'un marché au cours des cinq (5) dernières années qui précèdent la date limite des dépôts du dossier de candidature ; confirmé par tous les renseignements relatifs aux litiges ou aux procès complètement réglés. Un litige ou un procès complètement réglé est un litige ou un procès qui a été résolu conformément au mécanisme de règlement de litiges du marché conformément au contrat respectif et pour lequel et pour lequel tous les recours à la disposition du candidat ont été épuisés.
- b) Ne pas faire l'objet de l'exécution d'une garantie d'offre pour des travaux exécutés ou en cours depuis 5 ans.

3. Situations financières

a) Soumission des bilans vérifiés du Candidat et autres états financiers acceptables par l'Employeur pour les trois (3) dernières années pour démontrer : i) la solidarité actuelle de la position financière du candidat et sa rentabilité prévue à long terme et ii) sa capacité à avoir un fonds de roulement.

Évaluation des propositions

Les offres reçues seront évaluées par le comité de pilotage de la planification stratégique. Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- La compréhension du mandat : 15 points
- L'expérience de la firme dans ce domaine : 25 points
- La méthodologie : 15 points
- Le plan de travail : 25 points
- Les coûts : 20 points

Aucun per diem ne sera payé

VI- Résultat de l'évaluation du processus :

Le Comité d'ouverture des plis et d'évaluation des offres fait la synthèse des résultats de l'évaluation en calculant, pour chaque Consultant, le score total obtenu pour l'ensemble des critères mentionné ci-dessus. Ce score est obtenu par addition des scores obtenus par le consultant considéré pour chacun des critères.

VII- Conditions d'éligibilité à la demande de propositions :

Le Consultant doit Obtenir le score minimal de 80 points sur 100 pour être éligible à la demande de proposition.

Les firmes de consultation intéressées sont invitées à faire parvenir ou à déposer leur dossier de candidature sous enveloppe fermée et scellée en un (1) original et deux (2) copies portant la mention « **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT DEVANT REDIGER LE PLAN STRATEGIQUE DE LA SOCIETE NATIONALE POUR LA PERIODE 2016-2020** »: au bureau Central de la Croix-Rouge Haïtienne, avenue Maïs Gâté, Route Gerald Bataille, Tabarre Haïti, au plus tard le 31 décembre 2015.

Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements additionnels doivent être adressées par courriel à Périclès Jean-Baptiste.

Téléphones + (509) 4634 7566 / 4419 7566

Email : p.jean-baptiste@croixrouge.ht

Le site internet de la Société Nationale de la Croix Rouge Haïtienne peut être aussi consulté.
www.croixrouge.ht

Autres dispositions

Confidentialité

Toutes les soumissions reçues seront traitées de manière confidentielle.

Frais relatifs à la soumission

Tous les frais consentis par les soumissionnaires relativement à la préparation et à la soumission des propositions sont entièrement à leur charge.

Acceptation des propositions

Après réception des propositions, des entretiens et des discussions pourront se tenir avec certains soumissionnaires. La Société Nationale de la Croix Rouge Haïtienne n'a aucune obligation à l'égard des soumissionnaires, et ce, jusqu'à la signature d'un contrat en bonne et due forme relativement à la proposition retenue.

Retrait d'offre

Toute offre peut être retirée par son auteur, à tout moment précédent l'échéance susmentionnée pour le dépôt ; l'auteur doit exprimer son retrait par écrit. Les offres ne peuvent être modifiées après l'échéance susmentionnée.

: